



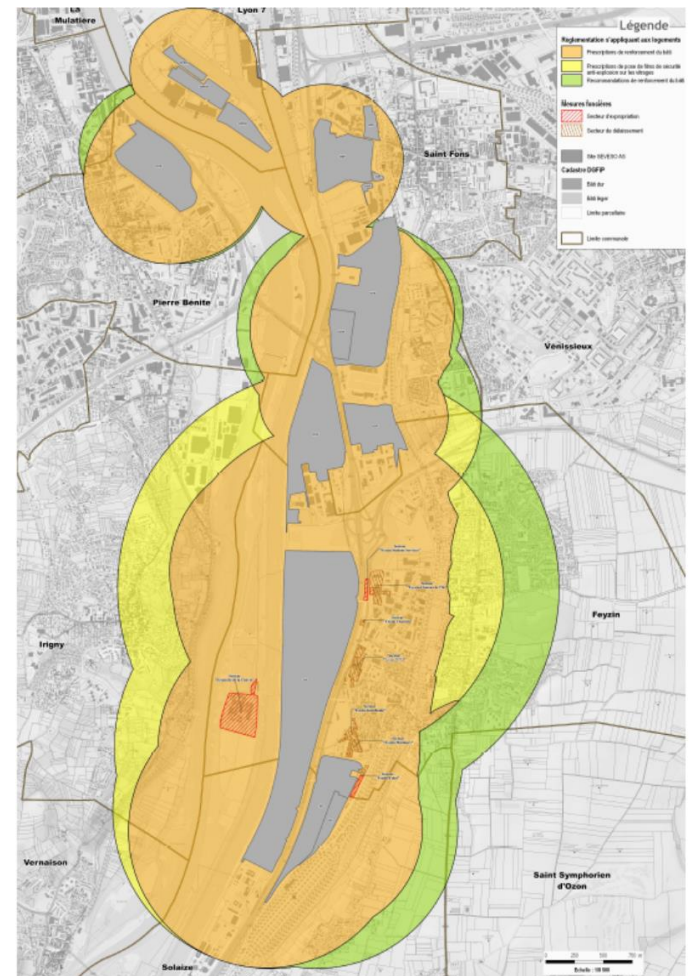
Remise d'une mallette « les bons réflexes » aux habitants ayant réalisés les travaux prescrits par le PPRT Vallée de la Chimie

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE LA VALLÉE DE LA CHIMIE

1. réduire les risques à la source,
2. limiter l'urbanisation aux abords des sites et,
3. protéger les logements existants.

Quelques éléments :

- Approuvé en octobre 2016
- Sur 10 communes (9 sur la Métropole)
- Mesures de réduction des risques à la source : Arkema
- 88 biens en Mesures foncières
 - Travaux sur l'habitat : 5400 logements concernés au total
- > Nécessité d'un diagnostic pour évaluer les travaux à réaliser
- 1 démarche d'accompagnement mis en place par la Métropole de Lyon : SECURENO'V



Carte Réglementaire PPRT VDC Urbanisation existante



SECURENO'V

LA RÉNOVATION QUI SÉCURISE VOTRE LOGEMENT.
C'EST LE MOMENT D'Y PENSER !

GRANDLYON
la métropole

www.grandlyon.com/secrenov - secrenov@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

QUELS TRAVAUX POUR QUELS RISQUES?



Effet de
suppression lié
au souffle
d'une explosion

> Effet de suppression :
remplacement des
menuiseries, des fenêtres ou
des vitres, renforcement de la
structure de la maison



Effet thermique
dû à un incendie
ou une explosion

> Effet thermique :
isolation du logement et
remplacement des
matériaux inflammables
par des matériaux
ignifugés



Effet toxique quand
l'air est contaminé
par une substance
chimique toxique

> Effet toxique :
isolation du logement, mise en
place d'un système d'arrêt de
la VMC, création d'une pièce
de confinement. Cette pièce
pourra être utilisée au
quotidien

Le parcours SECURENO'V

1

Diagnostic de votre logement réalisé dans les 7 jours suivant la prise de rendez-vous.

2

Rapport technique préconisant les travaux à réaliser et estimation financière établis dans les 10 jours suivants.

3

Consultation d'entreprises spécialisées par l'expert SECURENO'V ou par vous-même.

4

Montage du plan de financement après réception des devis, transmission du dossier de rénovation par l'expert à la Métropole de Lyon.

5

Accompagnement dans tout le suivi des travaux jusqu'à l'achèvement.

+

RISQUES
INDUSTRIELS
MAJEURS
**les bons
réflexes**
.com

**ACTION
LABELLISÉE**

Accompagnement des habitants ayant achevé les travaux à se préparer en cas d'évènement :

- Que faire en cas d'alerte?
 - Quels sont les éléments à prévoir pour être prêt?
 - Quelle maintenance, quel entretien pour garantir l'efficacité des travaux dans le temps?
- + Lien à faire entre les communes en charge du Plan Communal de Sauvegarde et les habitants des communes

A L'ISSUE DES TRAVAUX- REMISE D'UNE MALLETTE AUX HABITANTS:

RISQUES
INDUSTRIELS
MAJEURS

les bons
réflexes
.com

ACTION
LABELLISÉE



NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE... QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Début de l'alerte



La sirène émet un son modulé, montant puis descendant. Ce signal est composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparé par un intervalle silencieux de 5 secondes. Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes ci-dessous.

À faire



Je me mets à l'abri
Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



J'écoute les consignes
Elles sont diffusées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), à la télévision ou sur les sites internet d'actualité.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas
Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école
En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, vous gênez les secours. Le personnel enseignant est formé pour mettre les enfants en sécurité.

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un son continu d'une durée de 30 secondes. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



A LA FIN DES TRAVAUX - REMISE D'UNE MALLETTE AUX HABITANTS:

Se préparer : ce qu'il faut savoir et comment anticiper

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons réflexes .com

ACTION LABELLISÉE

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS : PRÉPAREZ VOTRE MISE À L'ABRI EN CAS D'ACCIDENT

Vous avez réalisé les travaux de mise en protection de votre logement prescrits par le Plan de prévention des risques technologiques de la vallée de la chimie.

• VOUS ÊTES SITUÉS EN ZONE D'EFFETS TOXIQUES ET DE SURPRESSION

Vous avez aménagé une pièce de votre logement permettant de vous confiner en cas d'alerte et vous avez fait renforcer vos surfaces vitrées.

• EN CAS D'ALERTE

Vous devez arrêter le système de ventilation de votre logement et vous mettre à l'abri dans le local de confinement et écouter les messages des autorités en charge des secours.

• PRÉPAREZ VOTRE MISE À L'ABRI

Stockez le matériel qui vous permettra d'améliorer le confinement de la pièce, et d'assurer le confort des occupants pendant toute la durée de l'alerte. Vous pouvez également écouter le message des bons réflexes et vous familiariser avec le son de la sirène en appelant le numéro : 04 78 77 36 00 (coût d'une communication locale).

• PRÉPAREZ LE MATÉRIEL UTILE

- Une radio à piles ou dynamo pour être informé des consignes de sécurité diffusées par les secours
 - France Inter : 99.8 ou 101.1
 - France Info : 103.4 ou 105.4
 - Radio Bleue : 101.8
- Une lampe de poche
- Du ruban adhésif étanche de bonne largeur (40 à 50 mm) pour renforcer l'étanchéité des ouvertures : grilles, portes, fenêtres, etc.
- Une trousse de premiers secours : pansements, désinfectant, compresses, paracétamol, médicaments utiles aux personnes présentes dans le local (traitement particulier)
- Des linges, chiffons (à humidifier et à mettre devant le visage en cas de sensation de picotements)
- Des bouteilles d'eau

© Union Maine AMARIS



A LA FIN DES TRAVAUX - REMISE D'UNE MALLETTE AUX HABITANTS:

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons réflexes .com

ACTION LABELLISÉE

En fonction des travaux réalisés : quelle maintenance, quel entretien?



● LA MAINTENANCE DE VOTRE LOCAL DE CONFINEMENT

Une fois par an, vérifiez et contrôlez :

- le bon fonctionnement du système d'arrêt de la ventilation et du chauffage
- l'état des joints des fenêtres et des portes
- le matériel du local de confinement (le bon fonctionnement de la radio, et de la lampe, changez les piles, remplacez les rouleaux de ruban adhésif s'ils sont périmés...)



● L'ENTRETIEN DU LOCAL DE CONFINEMENT

Afin de garantir votre sécurité, il est important de maintenir dans le temps l'étanchéité à l'air du local confiné. Pour cela :

- veillez au bon entretien général du local
- ne dégradez pas les parois par des percements et des trous
- soyez vigilant à l'état des joints des portes et des fenêtres, aux joints de maçonneries et aux fissures qui apparaîtraient...



● L'ENTRETIEN DES FENÊTRES RENFORCÉES

En cas de remplacement d'une vitre brisée, respectez les références des vitrages résistants aux effets de surpression.

Les vitres renforcées par des films de sécurité anti-explosion se nettoient comme des vitres classiques, en utilisant des solutions de nettoyage (y compris à base d'ammoniac), un tissu doux non-abrasif ou une raclette.



● AU LENDEMAIN DE L'ALERTE

Remplacez le matériel de la pièce de confinement :

- Ruban adhésif
- Stock d'eau potable
- Piles de la radio et de la lampe
- Compléter la trousse de secours
- Changer les linges



INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR VOTRE COMMUNE :

Si vous êtes feyzinois :

Pensez à vous inscrire au serveur d'alerte automatisé.

En cas d'incident majeur, l'alerte, les consignes et l'évolution du sinistre vous seront communiquées par téléphone en temps réel. Pour cela, rendez vous sur le bouton « alerte SMS » de la page d'accueil du site de la ville : <https://www.ville-feyzin.fr>

Pensez à vous familiariser avec les itinéraires d'évacuation du quartier des Razes disponibles sur le site de la ville, rubrique « en pratique » > « informations et bon gestes ».

Retenez qu'en cas d'évacuation, le centre d'hébergement où vous rendre est le gymnase du COSEC, en face du collège, chemin sous le fort

Faire le lien avec les dispositions spécifiques de chaque commune



Les Bons Réflexes à Saint-Fons :

Une équipe de 4 étudiants pendant 8 mois
en **projet tutoré avec l'IUT HSE** de l'Université Lyon 2

Une **approche globale** de la sécurité pour les agents
afin d'assimiler **4 réflexes** et leur signal d'alerte
(**Évacuer**, **se confiner**, **s'échapper**, **se cacher**)

Une **formation** de plus de 350 **élus** et **agents** municipaux,
d'avril à décembre 2019

Une **sensibilisation** systématique **des associations**
en autonomie dans les établissements municipaux
(formation, visite et conventionnement)

Un **POMSE** standardisé mais décliné
(*Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté d'un Établissement*)

Du **matériel** dédié
et une **salle de confinement**
identifiée dans 47 bâtiments

3 **exercices** confinement organisés
en 2019 (en plus des exercices du Plan Communal de Sauv

